

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Un pas décisif vers l'inté

EN adoptant et signant les documents relatifs à la réforme institutionnelle de la CEEAC, les chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique centrale ont réaffirmé, de la plus belle des manières, leur volonté de bâtir un destin commun entre leurs nations respectives.

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

UN pas décisif vers l'intégration sous régionale a sans doute été franchi, hier, à Libreville, au palais de la présidence de la République, avec l'adoption et la signature par les chefs d'État et de gouvernement des instruments juridiques relatifs à la réforme institutionnelle de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Notamment le Traité révisé instituant la CEEAC, le protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (Copax), le règlement financier, le statut révisé du personnel et le cadre organique. Des textes sur lesquels, les ministres des Affaires étrangères sont penchés lundi et mardi dernier, au cours d'une rencontre préparatoire.

Dans tous les cas, c'est une nouvelle page de l'histoire de la CEEAC qui vient de s'ouvrir. Car, de manière globale, l'adoption et la signature des instruments juridiques par les chefs d'État et de gouvernement devraient permettre à la CEEAC d'amorcer un saut qualitatif en devenant plus efficace et efficiente. Tout en étant à même de faire face aux enjeux économiques et défis sécuritaires, écologiques et environnementaux auxquels notre sous-région est confrontée. Notamment le terrorisme, la criminalité transfrontalière, les changements climatiques, etc.

Car, comme l'a souligné le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau régional des Nations unies en Afrique centrale (Unoca), François Lounceny Fall, l'Afrique centrale n'est guère épargnée par ces fléaux. Non sans avoir réaffirmé l'engagement du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à accompagner et soutenir la CEEAC.

De fait, la nouvelle architecture institutionnelle de la CEEAC

La nouvelle architecture institutionnelle de la CEEAC devrait lui permettre d'être plus réactive et souple face à toute forme de menaces sécuritaires, via les différents mécanismes du Copax.

devrait lui permettre d'être plus réactive et souple face à toute forme de menaces sécuritaires, via les différents mécanismes du Copax. Tout comme le passage du secrétariat général en Commission devrait être une réponse appropriée aux problématiques économiques et sociales. De fait le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, s'est félicité et réjoui de ce saut qualitatif. D'autant que, "les textes ont pour vocation de moderniser la CEEAC tout en la préparant à faire face au processus de rationalisation des Communautés économiques régionales (CER) en Afrique centrale piloté par le président de la République camerounaise Paul Biya". Toute chose qui cadre, a relevé Moussa Faki Mahamat, avec l'Agenda 2063 de l'UA. Lequel est sous-tendu par l'ambition de faire du continent, à l'horizon de cette année, une zone de prospérité et un acteur majeur des relations internationales. Dans la foulée, il a salué l'ambition des chefs d'État de la CEEAC.

Président en exercice de la CEEAC et hôte du sommet, Ali Bongo Ondimba s'est dit satisfait de l'aboutissement du processus de la réforme institutionnelle de la CEEAC. D'autant plus que, en mai 2015, à N'Djaména, au Tchad, il avait été mandaté par ses pairs de la sous-région pour mener à bien cette ambition (Lire ci-contre). Le chef de l'État a renouvelé son ferme engagement à poursuivre la mission que lui avaient confiée ses pairs



Les chefs d'État et de gouvernement au terme du sommet extraordinaire de la CEEAC à Libreville.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMMUNITATEA ECONOMICA DE STATOS DE AFRIKA CENTRALA

EXTRADOMINIUM DE CENTRAL AFRICA ECONOMIC COMMUNITY
COMUNITATEA ECONOMICA DE STATOS DE AFRIKA CENTRALA

IX^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE
DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT
DE LA CEEAC

GABON
LIBREVILLE - 19-20-21 DÉCEMBRE 2019

LES PARTICIPANTS

LES CHEFS D'ÉTAT
ALI BONGO ONDIMBA Gabon
(Pdt en exercice de la CEEAC)
IDRISS DEBY ITNO Tchad
EVARISTO CARVALHO Sao-Tomé
FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA RCA
FÉLIX TSHISEKEDI RDC

LES CHEFS DE GOUVERNEMENTS
JOSEPH DION NGUTE Cameroun
F. PASCUAL OBAMA ASUE Guinée équatoriale

MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
JEAN-CLAUDE GAKOSSO Congo
EZECHIEL NIBIGIRA Burundi
VINCENT BIRUTA Rwanda
DIMONGOS AUGUSTO Angola

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA
FAKI MAHAMAT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CEEAC
AHMAD ALLAM-MI
CHEF BUREAU UNOCA
LOUNCENY FALL



© J. Kombile Moussavou

gratation sous-régionale

La réforme institutionnelle désormais actée!

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LA réforme institutionnelle, (thème de la 9^e session extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC), est passée comme une lettre à la poste. Des conclusions prévisibles, du moins si l'on en croit la volonté manifestée par les États membres de réformer le cadre juridique et institutionnel exprimé depuis le sommet de N'Djamena en 2015. Ainsi, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, et ses pairs viennent d'emboîter le pas aux ministres des Affaires étrangères et autres experts qui se sont réunis au préalable. Conséquence: la CEEAC dispose de nouveaux instruments juridiques. On en veut pour preuve, le Traité révisé instituant la CEEAC, le Protocole révisé relatif au Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale, le règlement financier révisé et le cadre organique. Ainsi, les chefs d'État se sont enga-



Photo: DR/L'Union

Les chefs d'États se sont engagés à ratifier le Traité révisé au plus tard dans six mois.

gés à ratifier le Traité révisé au plus tard dans six mois. C'est pourquoi, ils ont instruit le Conseil des ministres de la CEEAC et le secrétariat général d'assurer le suivi et la mise en œuvre de ladite recommandation. Dans la même foulée, ils ont instruit l'exécutif de la CEEAC

de mener des consultations avec les États membres sur les modalités pratiques de mise en application. L'autre recommandation importante a été sans aucun doute le maintien à leurs postes du personnel à mandat en service au secrétariat général de la CEEAC. Objectif: assurer la continuité des services jusqu'à la mise en place de la commission. Par ailleurs, la 17^e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement se tiendra à Libreville au premier semestre 2020.



Mission accomplie

J.K.M
Libreville/Gabon

LE 25 mai 2015, lors de la XVI^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui s'était tenue à N'Djaména, au Tchad, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, s'était vu confier par ses pairs de la sous région, la mission de mener à bien le processus de la réforme institutionnelle de l'organisation sous-régionale.

Quatre ans plus tard, le moins que l'on puisse dire est que, le numéro un gabonais, par ailleurs président en exercice de la CEEAC, s'est parfaitement acquitté de sa mission. D'autant que, comme l'a souligné, le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, le chef de l'État s'est impliqué, sans se ménager, à tous les niveaux, pour mener à bon port le processus de la réforme institutionnelle de la CEEAC. Sa détermination et son leadership ont eu raison du pessimisme des populations et autres observateurs, qui auraient pu émettre des inquiétudes quant à l'aboutissement

heureux dudit processus. De fait, Ali Bongo Ondimba pourrait être qualifié, à juste titre, de " père de la réforme de la CEEAC". En tout cas, sa présidence à la tête de cette organisation restera à jamais gravée dans l'histoire comme étant celle qui aura permis à la CEEAC de se moderniser, tout en devenant un véritable instrument au service du développement et de la prospérité des populations. Et pour mieux parachever son œuvre, Ali Bongo Ondimba s'est dit déterminé et engagé " à poursuivre la mission à lui confiée par ses pairs de la sous-région".



Photo: DR